

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-CF1565

présenté par
M. Giraud, rapporteur général

ARTICLE 12

I. – Supprimer les alinéas 37 à 45.

II. – En conséquence, supprimer les alinéas 47 et 48.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement tirant les conséquences de l'amendement prévoyant l'insertion, à l'article 11 du présent projet de loi, des précisions et coordinations relatives au taux de certains prélèvements et retenues à la source figurant actuellement à l'article 12.